



MAIRIE DE SALERNES

Service vie associative

Place Georges Clémenceau

83690 SALERNES

04 94 60 40 08

associations@ville-salernes.fr

DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL COMMUNAL ET/OU OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES ASSOCIATIONS SALERNOISES

Demandeur

Nom :

Prénom :

Association :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Objet de la manifestation :

Date et horaires de la manifestation :

Lieu de la Manifestation :

MATÉRIEL (sous réserve de disponibilité)	NOMBRE		TARIF
	DEMANDÉ	ACCORDÉ	
Table bois 220cm / 70cm			Gratuit mais répertorié dans les subventions en nature
Chaise plastique			
Barrière Vauban			
Grilles d'exposition (haut 1,5m / large 1m)			
Grilles d'exposition (haut 2m / large 1m)			
Panneaux blancs (haut 1.2m / large 2.5m)			
Tonnelles 3m x 3m			
Podium modulable (plaques 1m / 2m)			

L'emprunteur reconnaît avoir lu et approuvé le règlement de prêt.

A Salernes, le

signature du demandeur

REPONSE DE L'ADMINISTRATION

- ☐ Accord total
- ☐ Accord partiel
- ☐ Refus

Date :

Stéphanie ILARI

Adjointe aux associations, aux
commerces et à la communication



VILLE DE
SALERNES

À COMPLÉTER SI LA MANIFESTATION A LIEU SUR LE DOMAINE PUBLIC

Délivrance d'une AOT (autorisation d'occupation du domaine public)	OUI		NON	
Arrêté réglementant le stationnement	OUI		NON	
Arrêté réglementant la circulation	OUI		NON	

Précisions utiles :

Toute demande de modification de circulation ou d'interdiction de stationnement devra préalablement être validée par l'élue(e) délégué(e) à la sécurité

Validation de la demande

Date et Visa de l'élue(e) délégué(e) à la sécurité :